

**Extrait du registre des délibérations****CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Jeudi 18 décembre 2025**

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Cesarches, Cevins, Chéry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Sables, La Bâtie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthieux, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognac, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Uère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-Sur-Saône, Ugine, Venthon, Verrans-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni le Jeudi 18 décembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes à Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

**Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37**

**Nombre de délégués présents : 57 délégués présents dont 1 suppléante**

**Nombre de membres représentés : 4**

**Délégués titulaires présents :**

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Karine	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

*Délégués suppléants présents :*

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

**Délégués représentés :**

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Albertville, Allevard, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Ceyzies, Chéry, Cohennoz, Crest-Voland, Essert-s-Broy, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hautefage-les-Baisses, La Bâtie, La Giellaz, Marthod, Mercury, Montalieu, Monthieux, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Poujol, Plancheferme, Queige, Reignole, Saint-Nizier-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thônes, Tournon, Tournon-Sur-Saône, Ugine, Venthon, Verrières-Arvey, Villard-sur-Doron

**Objet : Ressources Humaines – Convention de mise à disposition de personnel entre le CIAS Arlysère et la Communauté d'Agglomération Arlysère**

*Rapporteur : M. le Président*

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 9 décembre 2025,

Le CIAS Arlysère met à disposition de la CA Arlysère, un adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (32h30 par semaine), à raison de 10 heures hebdomadaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Cette mise à disposition fera l'objet d'une convention d'une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois ans, pour l'exercice de fonctions d'agent technique sur le territoire du Beaufortain.

Il est donc proposé d'établir une convention de mise à disposition de personnel entre le CIAS Arlysère et la CA Arlysère, dont le projet est annexé au présent document.

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :*

- *approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel entre le CIAS Arlysère et la CA Arlysère au 1<sup>er</sup> janvier 2026 telle que présentée ci-dessus ;*
- *autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention afférente et toutes les pièces afférentes à ce dossier.*

Le secrétaire de séance  
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire  
Le Président  
Franck LOMBARD

